



Procédure explicative : Constitution du dossier d'inscription 2025-2026
- RENOUELEMENT DU DOSSIER ANNUEL -

- **Structures périscolaires** : Restauration scolaire, accueils matin et soir et études surveillées
- **Accueil de loisirs enfance** : Mercredis et vacances scolaires
- **Activités jeunesse et sport** : Vacances scolaires



Démarches à réaliser via le Portail familles

Impérativement du 02 juin au 06 juillet 2025



ÉTAPE 1 :

Se connecter sur le Portail Familles : <https://portail-vaux-le-penil.ciril.net>

Dans **MON DOSSIER**



- Vérifier l'exactitude de toutes les informations notées sur votre dossier dans :
"Mes enfants" et "Mes coordonnées"



*Informez-nous via la messagerie du portail famille de toute modification relative à votre dossier,
(coordonnées, séparation, jugement de divorce et santé, PAI, allergies, de votre (vos) enfant(s), etc.).*



ÉTAPE 2 :

Transmettre tous les documents requis au service scolaire et inscriptions

Dans **MESSAGERIE / NOUS CONTACTER**



Cliquer sur : → Envoyer un message.
Sélectionner : "Enfance-Jeunesse"

Fournir en pièce jointe les documents suivants :

- Justificatif de domicile officiel de moins de trois mois.
- Copie intégrale de votre avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023 pour le foyer.
- Pages des vaccinations obligatoires à jour du carnet de santé : Enfants âgés de 3 à 4 ans et de 6 à 7 ans.
- Attestation d'assurance extrascolaire 2025-2026.

Cliquer sur : → ENVOYER (en bas de page)



Votre dossier doit être complet pour être traité.

RENOUVELLEMENT du dossier annuel péri et extra scolaire



ATTENTION Précisions :

- **Inscription à une activité** = Demande d'accès à une activité, (matin, midi, soir, centre de loisirs, etc.).
- **Réservation** = Cocher les jours de présences sur les plannings d'activités, (une fois que l'inscription à l'activité est validée).
- **Renouvellement des inscriptions aux activités :**
 - Les activités d'accueil du matin, midis et soir sont **dupliquées automatiquement en inscription sur 2025-2026 ET tous les jours sont PRÉRÉSERVÉS**.
Vous pourrez modifier vos plannings à compter du 7 juillet 2025.
 - Les activités de centre de loisirs sont **dupliquées en inscription sur 2025-2026 ET tous les jours NE sont PAS pré-réservés**.
Vous devrez procéder aux réservations sur vos plannings selon vos besoins, (se référer au calendrier d'ouvertures des réservations).



À PARTIR DU 7 JUILLET 2025 :

ÉTAPE 3 :

Compléter vos plannings de réservations

Dans PLANNING



- Cliquer sur :
- Effectuer de nouvelles réservations.
 - MODIFIER (Cocher/décocher les cases selon vos besoins)
 - VALIDER ET TERMINER.
 - TERMINER.

Les périodes de réservations :

- Accueils matins, midis, soirs : Du 7 juillet 2025 jusqu'au jeudi de la semaine précédente à 12h.
- Le centre de loisirs mercredis et vacances scolaires : Les calendriers des réservations aux centres de loisirs sont disponibles dans les documents dématérialisés, ("Calendriers des réservations" et dans les "Infos utiles").
- Les études surveillées : Inscription à l'année, au choix d'1, 2 ou 3 jour(s) d'études par semaine, du 07 juillet au 30 septembre 2025.

ATTENTION :

*Aucune demande d'inscription ne sera prise en compte si le dossier n'est pas complet.
Toute inscription vous engage au règlement de fonctionnement des activités périscolaires et accueils de loisirs de Vaux-le-Pénil.*

Nous vous invitons à consulter les périodes de réservations, les modalités d'annulation et/ou de modifications de vos plannings et vos plannings de réservations.

Le service scolaire et inscriptions se tient à votre disposition pour toute interrogation, et vous souhaite un très bel été.